



Priorité à l'augmentation de nos salaires!



Du jamais-vu depuis 1985, l'inflation a atteint un niveau record de 6,1% en un an! En dépit des mesures de soutien public en place ou annoncées, elle ampute le pouvoir d'achat des ménages et donc des salariés d'Orange. Aussi, à situation socio-économique exceptionnelle, nous exigeons de la direction la mise en œuvre, au plus vite, de mesures exceptionnelles.

LA RENTRÉE SOCIALE EN ACTIONS

Pouvoir d'achat

- ✓ **FOCom a écrit le 26 août à Christel Heydemann pour demander:**
 - ♦ **Un réexamen économique des mesures d'augmentations salariales 2022**, compte tenu de l'enveloppe initiale de 2,1% au sein de la DU 2022 et du contexte d'inflation.
 - ♦ **Le versement d'un supplément d'intéressement.**
 - ♦ **Les modalités d'application de la prime de partage de la valeur (ex prime Macron) au sein d'Orange**, dans le cadre de la loi du 16 août 2022 pour la protection du pouvoir d'achat.
- ✓ **FOCom a demandé et obtenu une revalorisation du barème de l'indemnité kilométrique** pour les salariés qui utilisent leur véhicule personnel dans le cadre de l'activité professionnelle. Ce barème n'avait jamais été réévalué depuis 2012!

En lien avec le projet de loi sur la « prime de transport », FOCOM revendique également la mise en œuvre rapide d'une indemnité de transport pour les salariés qui utilisent leur véhicule personnel vers leur lieu de travail, notamment pour ceux qui n'ont pas accès aux transports collectifs.

Reconnaissance et évolution professionnelle

- ✓ **Le 30 août, FOCOM a adressé un courrier à Gervais Pellissier. Nous demandons l'ouverture d'une négociation portant sur la reconnaissance au travail et l'évolution professionnelle des salariés d'Orange SA.**

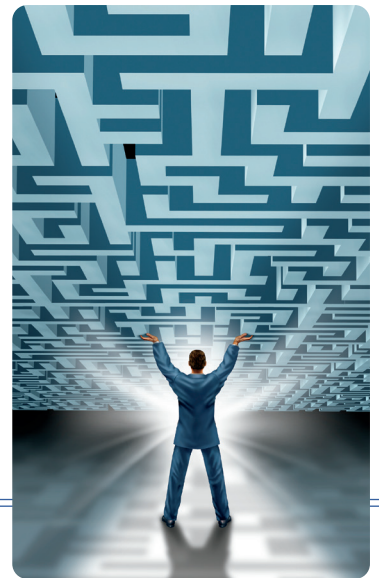
La reconnaissance au travail est un levier d'engagement puissant, pourtant les résultats de l'enquête triennale « conditions de travail et stress » démontrent une insatisfaction générale sur cette thématique (indicateur en baisse de -5 points).

Le seul cadre de discussion réglementaire pour FOCOM est la table de négociation, et non une pseudo concertation qui a eu lieu le 19 juillet et destinée à nous impliquer dans une réflexion orientée unilatéralement. La direction, en procédant ainsi, mettra en échec le système de reconnaissance et les salariés concernés.

Nous proposons de réformer le système en place pour corriger les dysfonctionnements et apporter, en négociation, des propositions d'évolution favorables à l'intérêt des salariés : budget important, évolution du référentiel métiers, mise en place de certifications, renforcement des parcours professionnels et de la formation associée, refonte des Entretiens Annuels de Développement, etc.

FOCom demande également à la direction un panorama global concernant les parcours professionnels en toute lisibilité et transparence.

**Ne laissons pas la direction décider seule
de notre évolution professionnelle !**



DES MESURES QUI METTENT EN DANGER LE DROIT DU TRAVAIL !

Pour se dédouaner de l'austérité de sa politique salariale, Orange met en avant la possibilité, pour les salariés, de bénéficier des mesures législatives de soutien au pouvoir d'achat.

► **Le rachat des jours de RTT**

Pour rappel, les jours de RTT sont des compensations au dépassement du temps de travail de 35 heures. Cette nouvelle disposition ouvre la possibilité aux entreprises de racheter aux salariés les jours de RTT non utilisés. Ce rachat est exonéré d'impôts et de cotisations sociales et plafonné à 7500€.

Pour FOCom, cette mesure revient à inciter les salariés «à travailler plus pour gagner plus» au détriment du droit au repos et de leur santé physique et mentale. Sans oublier le risque de voir disparaître les RTT sous le prétexte qu'ils ne sont plus posés par les salariés, et donc plus nécessaires.

► **Le débloqué exceptionnel de l'épargne salariale**

Depuis le 18 août et jusqu'au 31 décembre 2022, les salariés ont la possibilité de débloquer les sommes accumulées grâce à l'intéressement, la participation, la souscription d'actions (...), jusqu'à 10 000 euros.

L'amélioration du pouvoir d'achat consisterait donc à vider les comptes des petits épargnants puisque ce sont eux qui ont le plus besoin de liquidités ? FOCom est scandalisé par ces mesures éphémères et dangereuses qui servent d'alibi aux entreprises pour ne pas réévaluer les salaires d'ici la fin de l'année.

Orange, qui se définit comme une entreprise « *socialement responsable* », doit montrer maintenant et par des actes forts sa volonté de soutenir ses salariés.

**FOCom milite pour un rééquilibrage du partage des profits.
Le pouvoir d'achat et la reconnaissance, c'est d'abord
l'augmentation des salaires !**



J'adhère à FOCom
en ligne

